

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} MARS 2022

Présents :

BESLON Laurent	HERMON Jean-Pierre
DE SAINT JORES Sylvain	HOREL Jacques
DEDIEU Alain	HUE Thierry
DELANGLE Emilie	LAMOUREUX Anne
DELARUE Céline	LARCHER Hélène
DESMONTS Catherine	LAVEILLE Denis
DOUARD Christelle	LEBOUTEILLER Mélanie
DUMOTTIER Angélique	LEBRETON Sébastien
FOULON Franck	LEGLINEL Lydie
GATE Denis	MEISS David
GAUMONT Nicole	RICHARD Michel
	RICHARD Jocelyne

Absents

.....pas d'absent.....
.....

Pouvoirs

.....donc pas de pouvoir.....
.....

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
23	23	0	23

Secrétaire de séance :Jocelyne Richard.....

1) Lecture succincte et Approbation du compte- rendu du conseil municipal du 1^{er} février 2022

Observations : ...Un retour sur les ateliers des territoires sera fait au conseil de début Avril.....

Pour 23	Contre :0	Abstentions :0
---------	-----------	----------------

En préambule, Michel informe le conseil des décès d'anciennes et anciens élus : Edith Lamoureux, Claude Legrand et Roger Desvages et Anne Lamoureux remercie chaleureusement de toutes les marques de sympathie que sa famille a reçues.

2) Frais de fonctionnement pour les écoles

Rapporteur : Franck Foulon et Laurent Beslon

Coût élève primaire TSV
Coût Elève maternelle TSV
Coût élève maternelle PF
Coût élève primaire PF

⇒ Projection de la répartition des élèves par commune

Observations :

Pour Tessy école maternelle, la participation demandée aux communes rattachées sera de 1 373,82€ (85% du coût réel de 1 616,26€) et pour école privée de 1 616,26€

Pour Tessy école primaire, pour les communes rattachées elle sera de 385,34€ (85% du coût réel de 453,38€) et pour l'école privée de 453, 38€

Pour PF école maternelle 1 461,40€ (85% du coût réel)

Pour PF école primaire 368,87€ (85% du coût réel)

Question : certaines communes ont des enfants à Tessy et à Pont Farcy, est ce que l'on unifie ces tarifs ?

On part sur le tarif de Tessy sur Vire.

En sachant que l'on avait acté l'augmentation du taux de la participation de 5% tous les ans et l'année dernière le taux appliqué était de 80%.

Etes vous d'accord pour les montants proposés ?. OUI sous réserve de la vérification du montant de l'assainissement tel que présenté dans le tableau des dépenses.

Laurent informe qu'une visite est prévue avec les élus des communes voisines le samedi 19 mars à 10h30 pour leur montrer les travaux de rénovation réalisés l'an passé.

Pour 23	Contre :0	Abstentions :0
---------	-----------	----------------

3) Délibération portant sur la proposition d'achat de l'ancienne mairie de Pleines-œuvres

Rapporteur : Monsieur le Maire

Une nouvelle proposition a été adressée à la mairie :

94 000 € net vendeur sachant que la commune prendra sa part dans la réalisation de la clôture et qu'elle a accepté de diminuer la surface du parking public à 5 places.

Etes vous d'accord pour accepter la proposition ? OUI

M. le Maire rappelle qu'il fera une proposition à l'exploitant agricole M. Houssin pour aménager l'accès au champ avec 2 solutions envisageables.

Il rappelle également que la mairie de Pont Farcy a un acquéreur pour 70 000€ (montant à vérifier) et en attente de confirmation.

Pour 23	Contre :0	Abstentions :0
---------	-----------	----------------

4) Délibération portant sur la proposition d'achat du dernier terrain du lotissement de Fervaches

Rapporteur : Monsieur le Maire

Une proposition a été adressée à la mairie :

13 680 € net vendeur sachant que la commune prendra à sa charge la réalisation de l'accès à la parcelle

Etes vous d'accord pour accepter la proposition ? OUI

Pour 23	Contre :0	Abstentions :0
---------	-----------	----------------

5) Régularisation - Délibération portant vente terrain la Minoterie et achat de l'œuvre de Xavier Gonzales

Rapporteur : Monsieur le Maire et Jocelyne Richard

Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur. La provision sera de 1350 euros environ.

Parcelle concernée AC 968 (1396 m²)

Nous proposons suite à ce qui avait été en conseil municipal en 2019 /2020 :

- Vendre la parcelle de la Minoterie à Xavier pour 8330 euros
- Acheter l'œuvre pour 7655 euros



Etes vous d'accord pour accepter la proposition ? OUI

Pour 23	Contre :0	Abstentions :0
---------	-----------	----------------

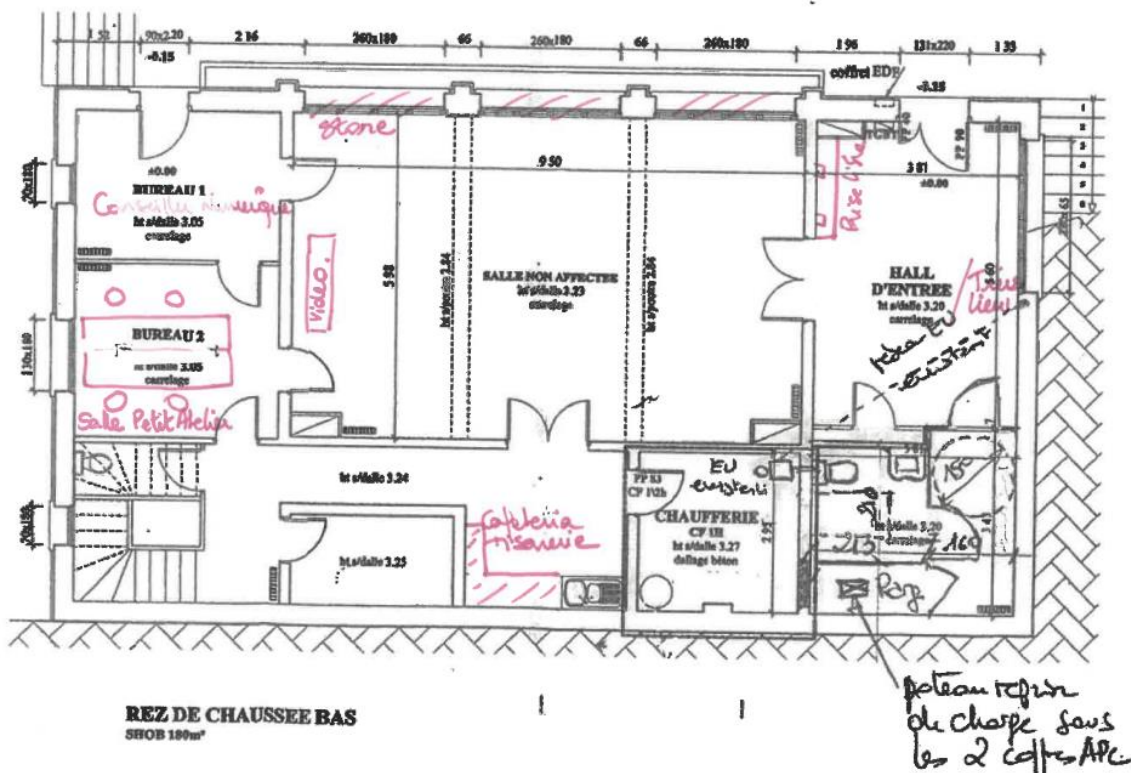
6) Validation des devis concernant l'espace numérique

Rapporteur : Jocelyne Richard

Voici le récapitulatif :

DÉPENSES	Entreprise				RECETTES		
			Ht	TTC	subventions		
Isolation des combles	Orquin	<i>devis à valider</i>	17 220,00 €	20 664,00			
Plomberie	Caroline Breton	<i>devis à valider</i>	5 498,96 €	6 598,75	Etat	30%	16 057,46
Electricité	Velec services	<i>devis à valider</i>	9 595,00 €	11 514,00			
Placards / stores	Orquin	<i>devis à valider</i>	7 731,00 €	9 277,20			
Découpe vinyle	Darty	<i>voir nécessité si subvention</i>	409,00 €	490,80			
Téléviseur	Manutan	<i>voir nécessité si subvention</i>	239,00 €	286,80			
Mobilier	Manutan	<i>devis à valider</i>	4 360,90 €	5 233,08			
Tablette numérique géante	Manutan	<i>voir nécessité si subvention</i>	2 176,00 €	2 611,20			
Vidéo projecteur	Manutan	<i>voir nécessité si subvention</i>	1 295,00 €	1 554,00			
Provisions			5 000,00 €	5 000,00	autofinancement		37 467,40
montant H.T.			53 524,86 €	63 229,83	montant H.T.		53 524,86

En rose, les aménagements envisagés :



Autorisez-vous la signature par Monsieur le maire des devis avec mention devis à valider ? OUI

Pour 23	Contre :0	Abstentions :0
---------	-----------	----------------

NOTE : Eric fait déjà des ateliers en petit groupe et il est très sollicité ; par ailleurs l'intermittence du au Covid étant vraisemblablement maintenant un fait du passé, il est maintenant nécessaire que l'on aménage cet espace pour qu'Eric puisse accueillir de façon plus efficiente les personnes.

7) Facturation prestation régisseur salle de spectacle

Rapporteur : Franck Foulon

Revoir les modalités de facturation de mise à disposition du régisseur de la salle de spectacles :

Pour information, Pour les manifestations privées (type AG.) = > 25 euros de l'heure

Mais qu'en est-il des associations qui font des séances de théâtres ou de cinéma ou autres payantes : quelle facturation ?

	Décision
Taux horaire / forfait	
Pour 1 spectacle ou tout spectacle	

Pour	Contre :0	Abstentions :0
------	-----------	----------------

Pour information, Frank rappelle qu'un devis de 16 000€ environ pour remplacement de certains matériels est en cours d'examen en mairie.

Point reporté pour en discuter avec Olivier pour mieux cerner le type de spectacles concernés par cette éventuelle facturation du temps de régisseur.

Et voir s'il ne faudrait pas équiper la salle d'un micro portatif comme prestation minimum.

8) Facturation coût horaire de la mise à disposition d'agent technique auprès des autres communes.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Revoir les modalités de facturation de mise à disposition de l'agent technique mis à disposition auprès de la commune de Beaucoudray

Actuellement le coût horaire est de 11,54€.

Monsieur le maire souhaite que le conseil statue sur un cout horaire réévalué

Par exemple : 22 euros (comme le taux appliqué par Saint-Lô Agglo mais avec du matériel et des produits d'entretien)

Quel taux voulez-vous appliqué ? M. le Maire propose 18€ - OUI

Pour 23	Contre :0	Abstentions :0
---------	-----------	----------------

9) Groupement de commande de gaz naturel

Rapporteur : Monsieur le Maire

Depuis le 1^{er} décembre 2020 les collectivités ont le devoir de consulter des fournisseurs d'énergies pour conclure une offre de marché pour leur approvisionnement en gaz.

Nous vous contactons dans le cadre du renouvellement de l'accord-cadre de fourniture de gaz naturel du Conseil Départemental de la Manche (CD50) qui regroupe plus de 60 collectivités et qui prend fin au 31 décembre 2023.

Votre entité étant desservie en gaz, il vous est possible de rejoindre le périmètre du nouvel accord-cadre et des marchés subséquents qui seront conclus pour les années de livraison 2024, 2025 et 2026.

Le Conseil Départemental de la Manche est le coordonnateur du groupement, mais le SDEM50 reste votre interlocuteur privilégié concernant le recensement des besoins et l'aide à l'exécution des contrats de fourniture.

Rejoindre le groupement vous permettrait de :

- Bénéficier des meilleurs prix du marché (mutualisation d'achat des volumes d'énergie qui permet de tirer parti des meilleures opportunités de prix et de services) ;
- Sécuriser la procédure d'achat public en bénéficiant de l'expertise du SDEM50 et du CD50 ;
- Garder une autonomie de gestion, l'adhésion au groupement d'achat n'entraîne pas le transfert de votre compétence (AODE) gaz que vous continuez à exercer au quotidien.

En cas d'intérêt pour rejoindre le groupement coordonné par le CD50, nous vous remercions de nous en faire part avant le **31 mars 2022** (la procédure d'accord-cadre étant lancée début avril), en nous retournant les documents suivants :

Etes vous d'accord pour adhérer au groupement de commandes ? OUI

Pour 23	Contre :0	Abstentions :0
---------	-----------	----------------

10) Organisation bureaux de vote

Rapporteur : Monsieur le Maire

Voici 2 propositions d'organisation.

Le président est responsable de la bonne tenue des opérations de vote.

Il doit être présent en principe toute la journée. Il peut y avoir des présidents suppléants.

Il sera demandé aux présidents de venir le vendredi vérifier la disposition de la salle de vote.

La proposition retenue est celle de 2 créneaux par journée de vote selon tableau suivant :

1 ^{er} tour	Bureau n° 1 Mairie de Tessy-sur-Vire	Bureau n° 2 Salle de convivialité de Fervaches	Bureau n° 3 Salle des fêtes de Pont-Farcy
	Président :	Président :	Président
	Michel Richard	Jacques Horel	Jocelyne Richard
Créneau : 8h00-13h00			
Contrôle identité	Céline	Catherine	Mélanie
Urne	Anne	Emilie	Alain
Emargement	Hélène / Laurent	Angélique	Denis + Jocelyne
Créneau : 13h00-18h00			
Contrôle identité	Nicole	Jacques	Mélanie
Urne	David	Franck	Alain
Emargement	Sylvain	Lydie	Denis + Jocelyne
Dépouillement			
Ouverture des enveloppes	Céline Anne Hélène Laurent Nicole David	Catherine Emilie Angélique Jacques	Mélanie Alain Denis Jocelyne

	Sylvain Michel	Franck Lydie Jacques	
Lecture des bulletins			
Scrutateur n° 1			
Scrutateur n° 2			

2 ^{ème} tour	Bureau n° 1	Bureau n° 2	Bureau n° 3
	Président :	Président :	Président :
	Michel	Jacques	Jocelyne
Créneau : 8h00-13h00			
Contrôle identité	David	Catherine	Thierry
Urne	Sylvain	Angélique	Denis
Emargement	Nicole/ Anne	Emilie	Jean Pierre
Créneau : 13h00-18h00			
Contrôle identité	Sébastien	Lydie	Thierry
Urne	Laurent	Jacques	Denis
Emargement	Christelle	Franck	Jean Pierre
Dépouillement			
Ouverture des enveloppes	David Sylvain Nicole Anne Sébastien Laurent Christelle Michel	Catherine Angélique Emilie Lydie Jacques Franck Jacques	Thierry Denis Jean Pierre Jocelyne
Lecture des bulletins			
Scrutateur n° 1			
Scrutateur n° 2			

11) Point sur la MARPA

Rapporteur : Monsieur le Maire

M. Le Maire fait part des difficultés de gestion des personnels : ce sont des emplois bien souvent à temps partiel et le plein emploi actuel incite les personnes à abandonner ces emplois dans l'espoir de trouver autre chose ailleurs.

Le message porté insiste sur la nécessité de soutenir le travail de Mélanie Levallois et faire régulièrement des visites pour échanger avec le personnel et les résidents pour bien anticiper les problèmes.

Mélanie Lebouteiller propose que pour les problèmes de nuit, les élus de Pont Farcy pourraient apporter leur aide : solution à voir.

Un article de presse écrit par Guy Tessier, correspondant Ouest France, présentera prochainement cette Marpa avec en particulier une interview de Mme la doyenne des résidents.

12) Décisions du maire au titre de la délégation consenties par le conseil municipal

Rapporteur : Monsieur le Maire

Devis validés

Fournisseur	Objet	Prix
Point P	Aménagement atelier menuiserie dans l'atelier municipal	2 210 euros TTC

Contrats de travail signés

Service concerné	Objet du contrat	Identité	Temps de travail	Durée
Affaire scolaires	Poste d'ATSEM + MAD SLA	Elise Legigan	ATSEM	Du 1 ^{er} /02 au 31/08/2022

13) Dates à retenir

Commission finances : le jeudi 10 mars
Conseil municipal : le mardi 22 mars (vote du budget)
Conseil municipal : le mardi 5 avril 2022.

14)- Questions diverses

APC de Pont Farcy : le lieu ne correspond plus aux attentes en matière d'accueil et en particulier ne répond pas aux règles d'accessibilité. Le garagiste, M. Perrotte et sa compagne sont intéressés pour prendre éventuellement en charge le service postal sur Pont Farcy contre rétribution ; une réunion avec la poste sera programmée pour voir comment cette solution pourrait être mise en place.

A suivre ce bâti avec l'ancienne poste et l'appartement au-dessus pourrait alors être mis en vente.

La maison attenante à l'ancienne mairie de Fervaches a été visitée dernièrement par Jacques pour la mise en vente de l'ensemble : ancienne mairie + logement mitoyen ; le logement est en bonne état ; la commune est en attente de l'estimation de l'agent immobilier.

Eclairage public : décision de couper l'éclairage public à 23h sauf dans les carrefours ; demande de remettre en service le lampadaire en face le Coq Hardi pour sécuriser les clients et la traversée de la rue jusqu'au parking.

Faire un plan avec les différents linéaires des éparages à faire : avec Jacques, Thierry et Michel afin de consulter les entreprises.

Commission cimetièrre : faire une réunion prochainement un mercredi après-midi avec Maria, date à confirmer

Trous à reboucher sur la route de la Grimaudière à Fervaches, auprès de la Marpa et dans le lotissement de PF au-dessus du terrain de foot.

Trou en face le 31 route de Caen à PF suite à une intervention sur réseau à voir avec Virginie Chanroux.

Visite de sécurité Salle des fêtes de PF : voir rapport défavorable du SDIS et réponse à apporter pour le passage en commission SDIS le 18 mars.

Théâtessy : 11, 12, 13, 18 et 19 mars.

Mettre de la peinture noire sur le « céder le passage » supprimé route de Chevry.

Grille d'un avaloir EP au niveau de la place handicapés école de PF à réparer.

La classe ouverte en sept. 2021 sera fermée à la rentrée 2022 à l'école primaire de Tessy.

Commission personnel le 15 mars à 18h.